

DOSSIER DE PRESSE

Biennale

COIREMA

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

2018

Conférence InterRégionale
des Métiers et de l'Artisanat

Du 17 au 21 septembre



COIREMA 2018

Saint-Pierre & Miquelon accueille la Biennale 2018 de la Conférence InterRégionale des Métiers et de l'Artisanat (COIREMA), organisée sous l'égide de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA).

La COIREMA se déroulera à Saint-Pierre et à Miquelon du 17 au 21 septembre 2018. Cinq jours de séances de travail pour partager les expériences et les bonnes pratiques, proposer des pistes d'amélioration pour l'artisanat Outre-mer et conforter les liens entre les Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Outre-mer et de métropole.



QU'EST-CE QUE LA COIREMA ?

Association Loi 1901, la COIREMA a été créée par l'APCMA et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) d'Outre-mer.

En 1984, les CMA de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Réunion et Saint-Pierre & Miquelon décident de se réunir dans une conférence interrégionale d'Outre-mer afin de « mettre en commun leurs préoccupations et leurs actions ».

Il s'agit alors de combler un manque de connaissances mutuelles dû à l'éloignement et la dispersion géographique. L'objectif est également de favoriser l'adoption de positions communes ultramarines, tout en préservant les spécificités de chacun.

Dès les premiers échanges, en bénéficiant des expériences des autres, chacune des Chambres a introduit des actions, dont la réalisation s'est révélée être plus rapide et plus efficace.

Aujourd'hui, la COIREMA regroupe l'ensemble de la représentation consulaire en charge de l'artisanat dans les départements et collectivités d'Outre-mer. Elle associe à ses travaux les Chambres de Métiers et de l'Artisanat métropolitaines, membres de la Commission de l'Outre-mer de l'APCMA, afin d'élargir le champ d'expériences et de référence.

La COIREMA s'est régulièrement réunie lors de biennales, la dernière s'étant déroulée en Nouvelle-Calédonie en mai 2016. Saint-Pierre & Miquelon accueillera pour la première fois la biennale de la COIREMA.

La COIREMA a pour principal objet de développer et d'actualiser les actions à destination des entreprises artisanales en favorisant les transferts d'expériences et des échanges de savoir-faire adaptés aux spécificités locales.



TISSER LES LIENS AU BÉNÉFICE DE L'ARTISANAT DE L'OUTRE-MER

Le secteur de l'artisanat en Outre-mer est ainsi représenté par les 11 Chambres consulaires installées dans les départements et territoires ultramarins.

La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, La Réunion, Mayotte, Wallis et Futuna, la Nouvelle Calédonie, la Polynésie Française et Saint-Pierre & Miquelon œuvrent collectivement pour représenter leurs 75 000 entreprises ultramarines correspondant à plus de 150 000 actifs du secteur privé.

Pour soutenir le réseau artisanal Outre-mer, l'APCMA ainsi que cinq Chambres métropolitaines se mobilisent au sein de la COIREMA :

Les CMA de Charente-Maritime, de la Corse-du-Sud, d'Indre-et-Loire/Centre, des Côtes-d'Armor/Bretagne, de la Nièvre/CMAI Côte d'Or - Nièvre - de Saône et Loire - Yonne.

LA COIREMA À SAINT-PIERRE & MIQUELON EN 2018

Quinze Chambres, membres de la COIREMA seront présentes à Saint-Pierre & Miquelon, ainsi que l'APCMA représentée par son directeur général.

Cet évènement, organisé sur cinq jours, permettra d'échanger et de co-construire sur des sujets d'intérêt commun au bénéfice des entreprises artisanales ultramarines.

Les temps forts de cette conférence s'articuleront autour de :

- 1 conférence d'ouverture de l'évènement
 - 4 ateliers thématiques
 - 4 conférences thématiques
 - 1 réunion de la Commission de l'Outre-mer de l'APCMA
 - 1 conférence de restitution des ateliers
 - Des visites d'entreprises
- 

LES QUATRE ATELIERS THÉMATIQUES

Les travaux de la COIREMA 2018 se concentreront autour de 4 problématiques communes aux départements et territoires ultra marins.

Ces temps d'échanges et de partages permettront de dégager les enjeux, les bonnes pratiques et les pistes d'actions à mettre en œuvre pour accompagner le tissu artisanal ultramarin sur ces problématiques.

1^{ER} THÈME : PARTENARIATS ET FINANCEMENTS

Comment mobiliser les fonds européens et financements nationaux en faveur du développement économique des territoires et de l'emploi ? Quels partenariats territoriaux pour créer un écosystème favorable au développement des entreprises artisanales ?

2^{ÈME} THÈME : VALORISATION DES TERRITOIRES

Quelles solutions pour développer l'attractivité des territoires ultramarins ? Quels leviers pour structurer les filières valorisant les ressources et savoir-faire locaux ? Comment conforter l'identité et le rayonnement touristique grâce à l'artisanat ?

3^{ÈME} THÈME : INNOVATION DANS L'ARTISANAT

Comment accompagner les entreprises artisanales dans une économie en mutation ? Comment relever le défi de la transition écologique dans l'artisanat ? Quelles solutions pour la digitalisation des entreprises ?

4^{ÈME} THÈME : RESSOURCES HUMAINES (EMPLOI ET FORMATION)

Comment intégrer les jeunes dans l'économie grâce à l'apprentissage ? Quel accompagnement pour assurer le retour à l'emploi ? Comment pallier les difficultés de recrutement des entreprises ? Comment combler leur besoins en compétences ?



LES CONFÉRENCES

Conférence sur les particularités d'une approche Outre-mer de la SIAGI.

Par Mme Karine DESROSES, Présidente de la SIAGI.

Conférence sur la construction : le bâti en milieu tropical.

Par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Réunion.

Conférence sur l'histoire de Saint-Pierre & Miquelon.

Par Mme Laurianne DETCHEVERRY, Directrice adjointe à l'Arche.

Conférence sur le marketing territorial Saint-Pierre & Miquelon.

Par Mme Malika HALILI, Directrice Tourisme à la Collectivité territoriale.

Conférence sur les enjeux de l'insularité et du positionnement géographique.

Par M. André ROBERT, Trésorier de la CACIMA.

SÉANCES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE

La séance d'ouverture de la COIREMA permettra de partager avec les élus locaux et la Préfecture sur les grands enjeux des entreprises artisanales ultramarines et de valoriser l'engagement d'acteurs économiques locaux dans le réseau consulaire des métiers et de l'artisanat.

La séance de clôture sera un temps de restitution des quatre ateliers thématiques.

